

Règlement de consultation

Acte d'Engagement

I. Identification du pouvoir adjudicateur

Nom et adresse du pouvoir adjudicateur :

La Commune de LE VAL

5 Place de la Libération

83143 LE VAL

représentée par son Maire, M. Bernard SAULNIER

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Les renseignements complémentaires éventuels sur les cahiers des charges sont communiqués 5 jours au plus tard avant la date limite de remise des offres.

La collectivité locale se réserve le droit d'apporter, au plus tard 7 jours calendaires avant la date limite de remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Virginie RIOU, DST

v.riou@mairie-leval.fr

06 31 98 76 03

Adresse à laquelle les offres et les candidatures doivent être envoyées ou déposées :

Commune de LE VAL

5 Place de la Libération

83143 LE VAL

A l'attention de M. le Maire

II. Objet de la consultation

Prestations

La présente consultation porte sur la réalisation de travaux de peinture intérieure des murs, des plafonds et des ouvrages bois ou métal dans les locaux suivants :

- Salle du Cadran
- Club des Anciens
- Foyer Bas
- Salle Caternet

Comprenant la préparation de chantier (protection des ouvrages), la préparation des supports, l'application d'une impression et de 2 couches de peinture et le nettoyage de chantier.

Procédure

La présente consultation est un marché à procédure adaptée.

III. Conditions de la consultation

Le présent dossier de consultation contient :

- Le Règlement de consultation valant Acte d'Engagement
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire de chaque local

Les candidats doivent présenter leurs offres par la remise des documents du dossier de consultation remplis et signés.

Les offres peuvent être adressées par courriel à l'adresse suivante : v.riou@mairie-leval.fr ou par voie postale à l'adresse de la mairie **avant le 18 août 2017 à 16 h 00.**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.

Le critère d'attribution est le prix.

Après réception et examen des offres, le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'engager des négociations avec l'ensemble des candidats.

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de choisir un prestataire différent pour chaque local.

Après examen des offres et désignation du ou des prestataires retenus, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'effectuer les prestations de tout ou partie des locaux énumérés.

IV. Identification du contractant

NOM, Prénom : _____

Société : _____

SIRET : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Courriel : _____

M'engage sans réserve à exécuter le marché dans les conditions définies dans le présent document.

V. Documents constitutifs du marché

- Le présent RC-AE rempli et signé
- Les DPGF remplies et signées
- Le CCAG
- Le CCTG

VI. Durée du marché, délai d'exécution

Les travaux seront exécutés dans le délai de

- _____ jours pour la salle du Cadran
- _____ jours pour le Club des Anciens
- _____ jours pour le Foyer Bas
- _____ jours pour la salle Caternet

à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Le marché prend fin à la date de réception sans réserve des travaux.

VII. Prix

Le marché est établi sur la base d'un prix global et forfaitaire s'appliquant à la totalité du marché, conformément à la Décomposition du prix Global et Forfaitaire annexée au présent acte d'engagement.

VIII. Offre

	Montant HT	TVA	Montant TTC
Salle du Cadran			
Club des Anciens			
Foyer bas			
Salle Caternet			

IX. Paiement

Le Pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant de celles-ci au crédit du compte dont le RIB est annexé.

X. Signature du candidat

A, le.....

Signature et cachet précédés de la mention manuscrite « lu et approuvé »

XI. Acceptation de l'offre par le pouvoir adjudicateur

Est acceptée l'offre comme suit :

	Montant HT	TVA	Montant TTC
Salle du Cadran			
Club des Anciens			
Foyer bas			
Salle Caternet			

A, le.....